

CERTIFICATIONS

Paul BERTRAND et Pierre BERTRAND, administrateurs délégués de la société, déclarent que, à leur connaissance, les états financiers consolidés pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2009, qui ont été préparés conformément aux normes comptables applicables en Belgique donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion consolidé contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la **S.A. CIMESCAUT** et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paul BERTRAND
Administrateur délégué



Pierre BERTRAND
Administrateur délégué

